

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 31/12/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LES CHANTRES DE L'ANTRE DE MER – Constitution de société

Référence : L019882

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 16 juin 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par ASSP en date du 19/05/2023, il a été constitué une SASU dénommée : LES CHANTRES DE L'ANTRE DE MER Sigle : LC ADM Siège social : 2 rue du Guélin 56200 SAINT-MARTIN-SUR-OUST Capital : 500 € Objet social : La socie'te a pour objet en France et a` l'e'tranger : – vente de restauration, bar et de'bit de boissons ; sur place et a` emporter. Location de salles, et organisation d'e've'nements, sur place et en diffé'rents endroits. Vente et location de services, de mate'riels et de biens. Location de chambres, et exploitation d'un e'tablissement type » auberge de jeunesse « . – la participation de la socie'te, par tous moyens, a` toutes entreprises ou socie'te's cre'e'es ou a` cre'er, pouvant se rattacher a` l'objet social, notamment par voie de cre'ation de socie'te's nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'inté'ret e'conomique ou de location ge'rance ; – et plus ge'ne'ralement, toutes ope'rations industrielles, commerciales et financie`res, mobilie`res et immobilie`res pouvant se rattacher directement ou indirectement a` l'objet social et a` tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son de'veloppement. Président : M Hinault Vincent demeurant 13 rue surcouf 56410 ÉTEL élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans ans à compter de son immatriculation au RCS de VANNES.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
